

Le PIRON

COMMUNE DE MAGNAC-SUR-TOUVRE

Bulletin d'Informations Municipales • N° 129 • Juin 2019





Edito

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je viens vers vous pour présenter les actions réalisées et celles à voir sur la commune.

Après deux ans et demi de travaux, l'agrandissement et la mise aux normes du restaurant scolaire est enfin achevé.

Voici quelques chiffres :

Le coût total des travaux s'élève à 364 311 euros financé en partie avec une subvention de l'Etat de 79 600 euros et du Département pour 13 000 euros.

Malheureusement, la région Nouvelle-Aquitaine nous a informés que le dispositif du Fonds Régional d'Initiatives Local permettant un soutien financier pour le restaurant scolaire, a été arrêté.

Malgré mes différents recours auprès de la région Nouvelle-Aquitaine et l'Association des Maires de France, cette subvention ne nous a pas été attribuée.

A présent un nouvel espace de préparation des repas est opérationnel et les conditions d'accessibilité sont respectées.

Dans mon précédent édito je vous annonçais la réfection de nombreuses routes en mauvais état.

Je suis heureux de vous informer que la procédure est engagée et que le bureau d'étude BETG d'Aigre a été retenu et a réalisé la phase 1 avec le recensement des différentes voies communales (Charmilles, Bussac, Lavallade) pour l'année 2019.

Une demande de subvention a été adressée au Département pour un soutien financier.

En phase 2, les consultations d'entreprises seront lancées, et le conseil municipal sera appelé à délibérer pour choisir l'entreprise chargée d'effectuer les travaux.

Le début de ces travaux est prévu en septembre prochain pour une durée d'environ un mois.

Par ailleurs, je tiens à remercier les administrés pour leur participation au cahier de doléances qui était à disposition au secrétariat de la mairie. Les doléances ont été envoyées à la Préfecture.

Votre Maire, Bernard CONTAMINE

Enquête publique du PLUI

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VOUS EXPRIMER PENDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 20 MAI AU 5 JUILLET 2019 :

- sur les registres présents dans les 16 mairies et au siège de GrandAngoulême
- par courriel à : enquetepubliquePLUi@grandangouleme.fr
- lors des permanences des commissaires enquêteurs, sans rendez-vous, aux dates suivantes :



LUNDI 20 MAI	de 9h à 17h	Siège de GrandAngoulême
LUNDI 20 MAI	de 9h à 12h	Mairie de Linars
MARDI 21 MAI	de 9h à 12h	Mairie de La Couronne
MARDI 21 MAI	de 14h à 17h	Mairie de Ruelle sur Touvre
MERCREDI 29 MAI	de 9h à 12h	Siège de GrandAngoulême
MERCREDI 29 MAI	de 9h à 12h	Mairie de Linars
MERCREDI 29 MAI	de 14h à 17h	Mairie de Ruelle sur Touvre
 VENDREDI 7 JUIN	de 9h à 12h	Mairie de Ruelle sur Touvre

 VENDREDI 7 JUIN	de 9h à 12h	Mairie de La Couronne
 VENDREDI 7 JUIN	de 14h à 17h	Mairie de Linars
 SAMEDI 22 JUIN	de 9h à 12h	Mairie de Ruelle sur Touvre
 SAMEDI 22 JUIN	de 9h à 12h	Mairie de Linars
 SAMEDI 29 JUIN	de 9h à 12h	Mairie de La Couronne
 VENDREDI 5 JUILLET	de 14h à 17h	Siège de GrandAngoulême
 VENDREDI 5 JUILLET	de 14h à 17h	Mairie de La Couronne

Agenda

<p>■ 9 juin Balade des Pirons Salle Marcel Pagnol</p>	<p>■ 21 juin Fête de la musique à partir de 17h Salle Marcel Pagnol</p>	<p>■ 23 juin Brocante du personnel Plaine de Loisirs</p>	<p>■ 22 septembre Brocante de l'association des Parents d'Elèves Plaine de Loisirs</p>	<p>■ 5 octobre Détente et randonnées Marche organisée contre le cancer</p>
<p>■ 9-10 Juin Concours de pétanque de la Pentecôte Plaine de Loisirs</p>	<p>■ 22 juin Association « Les mots en douce » Salle de la Mairie</p>	<p>■ 29 août Concert « Les Soirs Bleus » à 21h Plaine de Loisirs</p>	<p>■ 28 septembre Théâtre MELI MELO Salle Marcel Pagnol</p>	<p>■ 25, 26 et 27 octobre Concert organisé par l'association MELODI ARTE Salle Marcel Pagnol</p>



Date limite d'envoi des articles pour le prochain Piron **9 septembre** à : communication@magnacsurtouvre.fr

La boulangerie-pâtisserie de Magnac-sur-Touvre

PREND UN NOUVEAU DÉPART

Marine et Olivier Bourgoïn ont travaillé à Paris, dans le Calvados, dans le sud Vendée et aussi à Saint Martin de Ré, mais ils ont eu un coup de cœur pour notre joli village et la belle boulangerie en face de la mairie.

Le premier avril 2019 (non, ce n'est pas une blague), après avoir effectué une remise à neuf de l'atelier de fabrication, le couple a ouvert le magasin en modifiant quelque peu son organisation.

La boulangerie est ouverte du lundi au samedi inclus de 7h à 19h30 non-stop.

Services proposés :

- Boulangerie (farine bio), pâtisserie, confiserie
- Petite restauration issue de produits frais achetés sur le marché de la commune, ainsi que pizza, bruschetta, tartine, qu'il est possible de servir chaud
- Salon de thé l'après-midi
- Accès à la terrasse dès que le temps le permet

Ce jeune couple espère prendre racine à Magnac. Il vous accueille avec le sourire, Isabelle la fidèle vendeuse aussi.



Le P'tit Magnac a remplacé le Ch'ti

Thierry Lener et Marie-Hélène Devigne ont installé le 18 février dernier le bar, le restaurant et la terrasse du P'TIT MAGNAC, 15 rue Victor Hugo à Magnac-sur-Touvre.

Originaire d'Angoulême, Thierry Lener a travaillé à la brasserie Saint- Martial, à l'IME de Montmoreau aussi, avant de lancer son affaire.

Au P'tit Magnac, tout est « **fait maison** ».

Services proposés :

- Bar du lundi au vendredi de 7h à 15h et le samedi de 7h à 14h
- Restaurant du lundi au vendredi de 12h à 15h avec des formules au choix :

Entrée+plat ou plat+dessert à 12 euros

Entrée+plat+dessert+ ¼ vin à 14 euros

Menu enfant à 5,50 euros

Autres suggestions à la carte

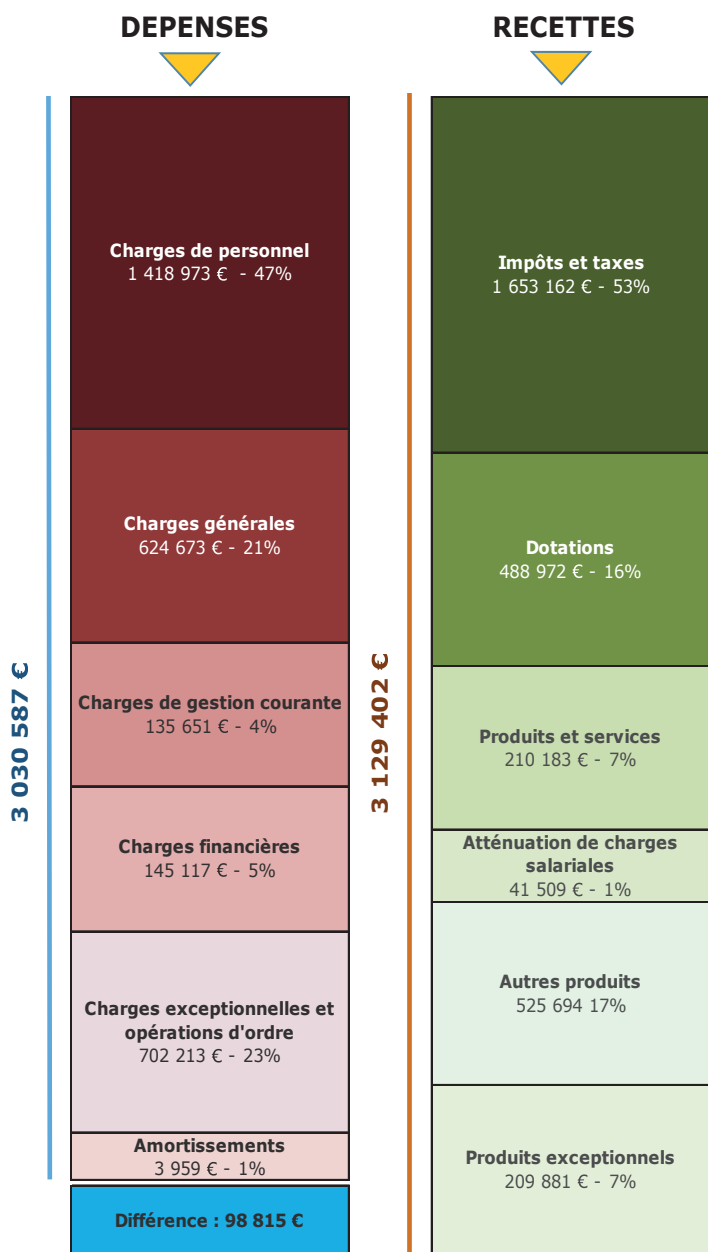
Il est possible de se restaurer en week-end à partir de 10 couverts.

Ce couple de restaurateurs proposera des soirées à thème (Portugal, moules-frites..) et sera ouvert lors de manifestations locales comme la fête de la musique par exemple.



Osez donc aller les voir !!!

Cet article spécial « Finances » a pour but de vous expliquer les comptes de la commune au 31 décembre 2018. Il a pour source le compte administratif 2018 et le budget primitif 2019 qui ont été approuvés par l'ensemble du Conseil municipal le 10 avril dernier.



L'excédent dégagé correspond à l'autofinancement. Ce montant va permettre à la commune de financer des projets en 2019 (fonctionnement et investissement) sans avoir recours à l'emprunt.

CE QU'IL FAUT RETENIR POUR 2018

Section de fonctionnement

Les dépenses réalisées se sont élevées à 3 030 586,99 € contre 3 129 402,02 € de recettes, soit un excédent de 98 815,03 €. Le résultat excédentaire affecté au budget 2018 s'élevait à 270 996,44 €. Le résultat cumulé affecté au budget 2019 est égal à 369 811,47 €.

- 5.92%

Diminution des charges de fonctionnement en 2018 par rapport à 2017 (hors opérations d'ordre et indemnités de renégociation des emprunts).

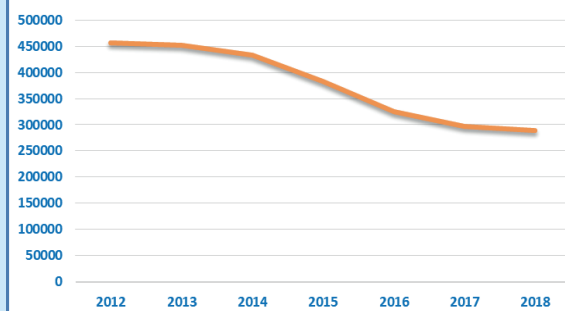
- 5.23%

Baisse des dotations. Ce pourcentage correspond à la baisse des dotations de l'Etat attribuées à la commune par rapport à 2017.

Section de d'investissement

Les dépenses réalisées se sont élevées à 1 742 501,62 € contre 1 789 398,64 € de recettes, soit un excédent de 46 897,02 €. Le résultat excédentaire affecté au budget 2018 s'élevait à 88 050,34 €. Le résultat cumulé affecté au budget 2019 est égal à 134 947,36 €. A noter toutefois que les restes à réaliser 2018 s'élèvent à 79 300 €. Ils sont reportés au budget 2019 et viennent diminuer ce résultat après son affectation au budget 2019.

Dotation globale de fonctionnement



Depuis 2012, la commune a perdu 167 000 € de dotation globale de fonctionnement versés par l'Etat, soit une variation de - 37%. En 2018, la commune a perçu 7 500 € de moins par rapport à 2017.

Renégociation d'un cinquième emprunt en 2018
Economie globale de 21 800 € sur 15 ans
(Rappel : 4 emprunts renégociés en 2017)

SYNTHESE 2017/2018
5 emprunts renégociés
Economie globale de 318 764 €
et réduction de la dette de 25 à 20 ans !

Budget primitif 2019

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Ce budget a dû être travaillé et construit dans un contexte de diminution drastique des dotations de l'Etat, comme vous aurez pu le constater précédemment. Malgré tout, le Conseil municipal a fait le choix pour l'année 2019 de maintenir la fiscalité à l'identique de celle de 2018.

1 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

Dépenses de fonctionnement	Prévisions 2019	Recettes de fonctionnement	Prévisions 2019
Charges à caractère général	742 300 €	Résultat reporté	369 811 €
Charges de personnel	1 403 600 €	Atténuation de charges	10 000 €
Virement section d'investissement	194 092 €	Opération d'ordre entre sections	10 000 €
Dépenses imprévues	15 000 €	Produits des services	195 250 €
Atténuation de produits	10 000 €	Impôts et taxes	1 662 068 €
Opérations d'ordre	4 000 €	<i>Dont TH et TF</i>	1 475 068 €
Autres charges de gestion courante	151 700 €	Dotations, subventions	473 310 €
Charges financières	59 407 €	Autres produits de gestion courante	30 000 €
Charges exceptionnelles	1 340 €	Produits exceptionnels	1 000 €
Total dépenses	2 581 439 €	Total recettes	2 751 439 €
<i>Ecart (autofinancement)</i>	<i>170 000 €</i>		

Les dépenses prévisionnelles 2019 sont arrêtées à 2 581 439,47 € contre 2 751 439,47 € de recettes, soit un écart excédentaire de 170 000 €. Les recettes de fonctionnement intègrent comme convenu après son affectation le résultat cumulé 2018 à hauteur de 369 811,47 €.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement proposé en dépenses pour un montant de 194 092,47 € permettra de couvrir de nouveaux investissements à hauteur de 172 000 €. Enfin, au regard de la faible capacité d'autofinancement constaté et dans un esprit de prudence et de bonne gestion, 170 000 € sont réservés afin d'assurer la couverture de la dette en capital en 2020.

Malgré ce contexte général de resserrement des dépenses publiques, nous continuons à assumer nos missions régaliennes en toute transparence et qui plus est, dans l'esprit d'intérêt général fort de notre engagement.

2 - PROJETS D'INVESTISSEMENT INSCRITS AU BUDGET 2019

La baisse des dotations de l'Etat est une donne qu'il a fallu absorber depuis 2012. Nous sommes donc à l'heure où un effort est demandé à tous en matière de participation et de gestion des deniers publics. Nous devons faire vivre la commune et essayer de la rendre attractive pour en faire un endroit où il fait bon demeurer. Et, bien qu'un travail soit mené sur les grands axes en termes de dépenses et recettes, les marges de manœuvre en matière de capacité d'autofinancement restent faibles.

L'objectif de l'équipe municipale est bien de travailler collégialement sur un mode projet et de trouver les bons équilibres pour permettre de réaliser les chantiers qui s'imposent, notamment en matière d'accessibilité et de sécurité, sans avoir recours à l'emprunt.



FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce que le budget ? Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile.

Qui le prépare ? Les services de la mairie, en collaboration avec leurs élus de référence, sous l'autorité du Maire.

Qui le vote ? Le conseil municipal, adopte le budget par délibération au plus tard le 15 avril de l'année.

Quelle différence y-a-t-il entre le fonctionnement et l'investissement ?

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes de la collectivité, nécessaires au fonctionnement des services.

Ces dépenses sont financées par les recettes propres de la commune (participations des usagers au fonctionnement des services), les recettes fiscales ainsi que les dotations et participations de l'Etat.

Le surplus de recettes de fonctionnement constitue l'autofinancement de la commune.

La section d'investissement finance les opérations destinées à augmenter la valeur du patrimoine de la ville. Il s'agit notamment des opérations d'équipement comme les constructions ou l'acquisition de matériels durables.

Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement du budget.

Les dépenses d'investissement sont financées par des subventions spécifiques de l'Etat et autres collectivités publiques, l'emprunt et l'autofinancement.

Qui contrôle l'exécution budgétaire de la collectivité ?

L'Etat exerce un contrôle sur les dépenses et recettes de la commune par l'intermédiaire de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), du Préfet et de la chambre régionale des comptes. Ce contrôle ne porte que sur la légalité et la régularité des dépenses et recettes et non sur leur opportunité.

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes de la ville ?

Les ordres de dépenses et de recettes sont établis par le service comptable et financier de la commune sous la responsabilité du maire mais c'est la Direction Générale des Finances Publiques qui en assure le paiement ou l'encaissement effectif.

C'est également la DGFIP qui se charge des poursuites en cas de non-recouvrement des titres de recettes.

Ecole maternelle Les Cygnes

Bientôt la coupure estivale, la municipalité et l'école maternelle « Les Cygnes » de Magnac-sur-Touvre rappellent qu'**il est nécessaire et urgent d'inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2019-2020.**

Attention, vous devez au préalable passer en mairie pour une demande d'inscription, muni d'un **justificatif de domicile, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un certificat**

de radiation, pour les enfants venant d'une autre école. Vous devez ensuite vous rendre à l'école maternelle avec la fiche d'inscription remise par la mairie, l'ensemble des pièces et le certificat de radiation si changement d'école.

L'équipe enseignante de l'école maternelle Les Cygnes

Multi-accueil

LE MULTI-ACCUEIL « LILOZENFANTS » ACCUEILLE VOTRE ENFANT

Vous avez un enfant âgé de 3 mois à 3 ans,
Vous souhaitez que votre enfant participe à des activités d'éveil et ludiques dans un lieu adapté en compagnie d'enfants du même âge,
Vous avez besoin d'un peu de temps pour vous,
Vous souhaitez que votre enfant fréquente une petite collectivité avant l'école maternelle,
Le multi-accueil « Lilozenfants » répond à vos attentes.

Catherine et Valérie vous accueillent en dehors des vacances scolaires

Lundi : 8h30 à 17h30

Mardi : 8h30 à 12h30

Jeudi : 8h30 à 12h30

Vendredi : 8h30 à 12h30



La directrice prend dès maintenant les inscriptions pour la rentrée. Fermeture estivale du 5 juillet au 2 septembre 2019.





BUILD IN MY BACK YARD

BIMBY ET L'AGGLOMÉRATION DU GRAND ANGOULÊME : ORGANISER L'ÉVOLUTION DOUCE DES TISSUS BÂTIS EXISTANTS À L'INITIATIVE DES HABITANTS

BIMBY, diminutif de « Build In My Back Yard », ou « construire dans mon jardin », est un projet urbain collaboratif : les habitants ont des idées, des besoins et des projets pour construire dans leur jardin ou transformer leur habitat, la collectivité leur met à disposition des professionnels sympathiques et compétents pour imaginer, dessiner et vérifier la faisabilité technique et réglementaire de ces projets.

BIMBY est un mode de développement alternatif qui prend comme source les projets de vie des habitants et donne aux communes de nouveaux leviers pour renouveler, transformer, dynamiser leurs villes.

Le 14 et 15 juin prochains, chaque propriétaire d'un bien situé dans l'Agglomération du GrandAngoulême pourra bénéficier **d'un entretien personnel gratuit d'une heure auprès d'un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme avec élaboration d'une maquette 3D numérique**. Intérêt ? Un regard neuf sur toutes les possibilités de transformation, de valorisation, d'amélioration de sa parcelle et des constructions qui s'y trouvent, des projets auxquels ils n'auraient jamais pensé ou encore ceux qu'ils aimeraient pouvoir réaliser sans savoir comment ...

Une opération gagnante pour tous !

Pour les habitants,

... qui obtiendront des clés pour valoriser leur patrimoine, améliorer leur confort, une maquette virtuelle et des pistes précieuses pour faire avancer leurs projets de toute nature. Pour la collectivité, l'intérêt réside tout autant dans le service rendu à l'ensemble des propriétaires que dans la capacité à accueillir une population nouvelle avec une offre immobilière séduisante et diversifiée.

Pour les professionnels de l'habitat et de l'acte de bâtir,

... car l'opération contribue aussi à l'activité des professionnels du territoire (notaires, géomètres, architectes, maîtres d'oeuvre, constructeurs, artisans du bâtiment, professionnels de l'immobilier...), tout en confortant la vie et l'identité des communes.

Pour les élus,

... pour qui l'opération contribue simultanément à plusieurs politiques fortes du territoire :

- Associer les initiatives individuelles au projet de territoire tout en conciliant la maîtrise de l'étalement urbain et la qualité du cadre de vie.
- Produire des terrains à bâtir abordables parce que des terrains détachés, hors lotissement, vendus directement par un habitant, sont moins chers.
- Mettre en valeur le patrimoine ancien en réhabilitant les logements ou en donnant à voir les opportunités de sortie de vacance.

- Préserver les terres naturelles et agricoles (en créant une offre immobilière nouvelle sur des terrains déjà bâtis où les propriétaires sont volontaires).

- Permettre le maintien a domicile des personnes âgées en contribuant à la création de petits logements de plain-pied bien situés ou à l'adaptation des logements existants.

- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments grâce à un travail global de valorisation du patrimoine et des conseils neutres.

- Construire dans le respect du paysage et de l'architecture locale grâce au regard de l'architecte et à l'attention portée au voisinage.

Les entretiens individuels gratuits auront lieu le :

Vendredi 14 juin de 9h à 18h

- Salle de la Mairie à Sireuil
- Salle de la Mairie à Brie

Samedi 15 juin de 9h à 18h

- Salle de la Mairie à Boueux

Renseignements et réservations de votre créneau horaire par téléphone au **0 805 38 38 94** (service et appel gratuits)



Manifestations

Bibliothèque

La bibliothèque a eu le plaisir de faire découvrir, en mai, l'art subtil et poétique du Pergamano avec l'exposition de l'association de Magnac-sur-Touvre, « DENTELLE/ PARCHEMIN ». Le Pergamano est un art créatif consistant à ciseler un parchemin pour le faire gonfler et blanchir, puis il sera perforé et découpé. L'ensemble associé se transformera en dentelle.

Deux démonstrations ont été proposées, dans le cadre de l'exposition. L'association réalise de magnifiques marque-pages, cartes, faire part, etc... avec des doigts de fées et des talents certains.

N'hésitez pas à consulter le site de l'association <http://dentelle-parchemin.fr/>.

Et à la bibliothèque, venez découvrir nos nouveautés : Musso, Minier, Valognes..., BD, DVD...

En raison des congés annuels, la bibliothèque sera fermée du 3 août au 25 août inclus (sous réserve de modification pour la dernière semaine)

Bonnes vacances à toutes et tous !



Renseignements au 05.45.37.14.58

Fête de la musique

La Municipalité de Magnac-sur-Touvre organise le **21 juin** la fête de la musique.

Au programme :

- Une chaîne musicale proposée par l'association MELO D'ARTE qui se déroulera à partir de 17h salle Marcel Pagnol. Il s'agit d'une scène ouverte où viendront chanter les enfants des écoles. Tous les amateurs de musique pourront jouer d'un instrument, chanter chacun leur tour.

- A partir de 19h, au bourg de Magnac, l'orchestre FMR nous offrira sa prestation.

Une restauration rapide sera à votre disposition pendant la soirée.

Une buvette sera tenue par une association de la commune.

Plusieurs restaurations seront proposées lors de cette soirée :

- Pizzeria de Magnac

- Repas au P'tit Magnac

Nous vous attendons nombreux pour cette belle soirée musicale.

Soirs Bleus

La Municipalité propose pour la première fois un événement SOIRS BLEUS, le **29 août** à partir de 21 h, à la plaine de jeux Marcel Pagnol, en partenariat avec GrandAngoulême.

Il s'agit d'un concert donné par le quartet folk Blues Bluegrass Arty Chokes, avec au chant Meriem Lacour, à la guitare Joe Baylon, à la contrebasse Marc Vullo et à la batterie Simon Renault.

Le service Patrimoine de GrandAngoulême proposera également un atelier pour les enfants sur la construction au Moyen Age, comprenant la manipulation de maquettes en bois.

Avant le spectacle, chacune, chacun pourra apporter son pique-nique ; des tables et des bancs seront mis à disposition.

Une buvette sera tenue par l'association tennis de table de Magnac.

Si la météo n'est pas clémente, le concert aura lieu dans la salle Marcel Pagnol.

Nous vous attendons nombreux à ce 1^{er} événement des Soirs Bleus à Magnac.



Salon du livre

Le 9^{ème} salon du livre était placé sous le signe du renouveau, dans la salle de la mairie ce dimanche 7 avril. Une vingtaine d'auteurs, dont 10 nouveaux écrivains, attirèrent un public plus nombreux que les années passées. Cela positionne ce salon comme un rendez-vous littéraire incontournable en Charente.

Tous les auteurs étaient locaux et la diversité de leurs ouvrages traitait des sujets très éclectiques. Une librairie pour la jeunesse était invitée. Isabelle Julliard, forte de son expérience de psychologue donnait moult renseignements sur son ouvrage. Antoine Da Sylva présentait, entre autre, deux petits chefs d'œuvre tapissés d'anecdotes sur la naissance de la langue française et sur la civilisation autour de la méditerranée, dès son origine. Jacky Brun, entouré de ses écrits sur le maquis de 39-45 apportait des explications très pointues sur cette période. D'autres auteurs participaient à ce salon dont Micheline Crosland, Solange Tellier, Cathy Rabiller, Marie Aubèle pour ne citer que ces écrivains.

Madame Caro tenait un atelier de reliure très prisé des visiteurs. Vers midi, Bernard Contamine, maire de Magnac, accompagné d'Isabelle Pierre, 1^{ère} adjointe, prit la parole pour remercier, au nom de la municipalité, tous les auteurs, peintres et employés municipaux et en particulier Jean-Mary Dumas pour son investissement dans la commune. Il remercia également les autorités et toutes les personnes s'étant impliquées pour ce salon. Il souligna que pour maintenir un village attractif et vivant, il était important que chacun apporte une pierre à l'édifice pour éviter sa désertification.

L'apéritif fut offert par la municipalité et la journée se termina par un concert de l'école de musique de l'harmonie d'Angoulême, sous la baguette du jeune Richard Moreau, 14 ans, avec des musiques de films.



Diapason

L'association musicale de Magnac-sur-Touvre a organisé un Café Chant Thé le dimanche 17 mars à la salle Marcel Pagnol. Le matin, les stagiaires, encadrés par Etienne Deterre, cuisinier, ont concocté différents desserts, afin d'offrir une assiette «Café gourmand» à chaque spectateur. La matinée s'est déroulée dans la bonne humeur entre répétition et cuisine. Environ cinquante spectateurs sont venus assister au concert et ont pu apprécier les chants régionaux ou internationaux que les choristes avaient appris en janvier 2019, encadrés par Chantal Celma, professionnelle du chant, lors d'un stage organisé par l'association Mélo di'Arte. Ils sont repartis enchantés et en chantant, sous une haie d'honneur faite par les choristes.

Merci à notre cheffe de chœur, Odile Deroin et merci à Magali Rabault qui a accompagné les chants au violon.

L'association musicale participera à la Fête de la Musique organisée par la Municipalité, en se joignant à la manifestation qui sera animée par l'association Mélo di'Arte à la salle Marcel Pagnol.

Musicalement vôtre



Des Mots en Douce

LECTURE PUBLIQUE

22 juin à 17 h - à la salle des fêtes de la mairie de Magnac.

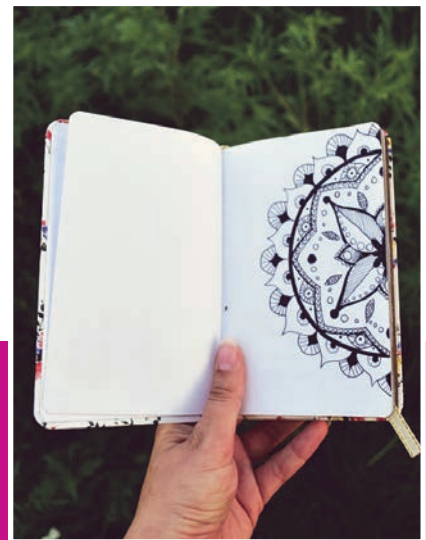
La lecture publique du 22 juin 2018 à la salle des fêtes de la mairie de Magnac avait rencontré un très vif succès.

L'ASSOCIATION DES MOTS EN DOUCE vous propose une nouvelle lecture publique le samedi 22 juin à 17h à la salle des fêtes de la mairie.

Les textes choisis parmi ceux écrits durant l'année d'écriture seront mis en musique par Jean Noël Godard et contés par le comédien Daniel Crumb.

L'entrée sera gratuite, et suivie d'un verre de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux, comme l'année dernière



Contact :
Marie-Christine Devernay
06 08 30 95 61

Théâtre Méli-Mélo

THÉÂTRE
La troupe Méli Mélo présente
IL N'Y A PAS DE SOT METIER !
28/09/2019 - 20h30
Salle Marcel Pagnol
MAGNAC-SUR-TOUVRE
Entrée libre

Nous sommes dans les années 60, dans le commissariat de province le plus mal loti et le plus insalubre de tout l'hexagone.

Dans ce lieu oublié du ministère de l'intérieur où l'on recueille l'eau de pluie dans une bassine et où l'on compte une machine à écrire pour deux, l'inspecteur Blaireau ne semble pas perturbé par cette situation. Alcoolique, misogyne et raciste, il règne en petit chef sur ses subalternes et ses concitoyens.

Mais un événement majeur va troubler cette quiétude. Un nouveau commissaire a été nommé et doit arriver sous peu. Contre toute attente et à la surprise générale, le nouveau « patron » n'est autre que... et de plus, il est...C'en est trop pour l'inspecteur Blaireau qui va devoir changer ses habitudes !



Comité de jumelage Magnac-Bockhorn



CET ÉTÉ, DÉCOUVREZ LA BAVIÈRE GRÂCE AU JUMELAGE MAGNAC-BOCKHORN, IL RESTE QUELQUES PLACES ...

Depuis maintenant plus de 10 ans, la ville de Magnac-sur-Touvre est jumelée avec Bockhorn, une ville de Bavière située à environ 50 km de Munich. Un échange a lieu chaque année entre les deux villes. Cette année, nous nous rendons en Allemagne pour voir nos amis allemands. Lors de notre séjour, nous sommes logés chez l'habitant et de nombreuses activités sont organisées pour nous faire découvrir la Bavière. Depuis 10 ans, des liens d'amitié entre nos deux communes se sont tissés et sont plus forts d'année en année. Nous serions heureux de vous accueillir parmi nous.

DATES DE L'ÉCHANGE : du 23 juillet au 31 juillet 2019

PRIX DU VOYAGE :

- jeune : **220 euros + 12 euros d'adhésion**
- adulte : **300 euros + 18 euros d'adhésion**

Ce prix comprend : le transport aller-retour en autocar grand tourisme, 2 nuits en demi-pension à l'hôtel avec visite de deux villes allemandes : Karlsruhe et Freiburg.

En Allemagne, les repas sont pris en charge par le comité allemand et les familles.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail ou par téléphone : jumelage.magnacbockhorn@gmail.com

M. Alain Moreau, président du comité : **06 75 16 12 11**

Mme Chantal Bécue, secrétaire du comité : **06 18 45 20 53**

Les Aînés de la Touvre

L'assemblée générale s'est déroulée le 11 février en présence de M. Cyrille Nicolas, M. le maire étant excusé.

Le Bureau a été reconduit :

Président : Mr Alain HUGUET

Trésorière : Mme Irène PEDOUSSAUD

Trésorière adjointe : Mme Ginette VIOLLE

Secrétaire : Mme Michelle DEMPURE

Secrétaire adjointe : Mme Ginette VIOLLE

Au 31 janvier 2019, nous sommes 105 adhérents.



Notre 1^{er} concours de belote a eu lieu le 11 mars, 46 équipes se sont affrontées dans une ambiance conviviale.

Notre repas de l'amitié qui a eu lieu le 8 avril avec celui des anniversaires du 1^{er} trimestre 2019 a rassemblé nos adhérents. Le nouveau restaurant « LE P'TIT MAGNAC » nous avait concocté un délicieux repas.

Notre dernier concours de belote a eu lieu le 20 mai.

Nos prochains voyages d'une journée :

Judi 4 juillet : journée dans le Lot et Garonne avec un déjeuner croisière

Vendredi 6 septembre : une journée à l'île d'Oléron

Vendredi 11 octobre : Martel et Rocamadour

Les personnes intéressées peuvent nous contacter le lundi après-midi de 14 h à 18 h, salle Marcel Pagnol (plaine de loisirs), ou aux heures de repas 06 32 31 38 49 ou 05 45 69 06 93 ou 05 16 70 98 06.



Détente & randonnées

En ce début de printemps, 40 randonneurs de Détente et Randonnées se sont retrouvés à FEUILLADE, commune charentaise en limite de la Dordogne, pour une randonnée d'environ 3 heures. La fin de la matinée était un peu fraîche mais heureusement le soleil est apparu en début d'après midi, mettant en lumière la nature en pleine éclosion. Que de mérite pour nos amis randonneurs qui, après un délicieux déjeuner préparé par le restaurant « L'Orée du Périgord » à Feuillade, ont marché d'un bon rythme. Les paysages étaient très variés entre les berges du Bandiat, les champs fleuris de colza sur les hauteurs, les verts pâturages avec les animaux déjà aux prés, les sous-bois et leurs premières fleurs, et que de chants d'oiseaux tout au long du parcours. C'était vraiment une journée en pleine nature. Cette sortie avait été précédée, début mars, d'une rando en Charente limousine sur le bord du barrage de Lavaud.

A vos agendas : dès maintenant réservez votre après-midi du **samedi 5 octobre 2019** pour une rando (3 circuits) au profit de la Ligue contre le cancer. Cette rando est organisée chaque année à tour

de rôle par les clubs de rando de Ruelle et Touvre. Cette année la manifestation a lieu à MAGNAC avec Détente et Randonnées, départ salle Marcel Pagnol. Venez marcher, invitez vos amis à nous rejoindre, l'intégralité des sommes recueillies sera reversée à la Ligue contre le Cancer.

Contact Détente et Randonnées :

Yvette PERES 05 45 68 07 92 ou Claude MARTIN 06 15 13 63 81



VTT Magnac



Le 23 mars VTT Magnac a organisé son traditionnel dîner dansant à la salle Marcel Pagnol. Animé par le DJ Fabrice Fougeron, nos 166 participants se sont beaucoup amusés et ont dansé jusqu'à très tard dans la nuit sans oublier de prendre des forces avec l'excellente paëlla servie généreusement par le traiteur le « Périgord gourmand » qui a régalié tous les convives.



La 13^{ème} balade des Pions se déroulera le 9 juin au départ de la salle Marcel Pagnol. Cette année encore vététistes et marcheurs pourront découvrir de nombreux sentiers et recoins méconnus de notre belle Charente. Les vététistes auront le choix entre quatre parcours de 24, 32, 46 et 60 km et un raid de 90 km pour les plus téméraires. Les marcheurs, quant à eux, se verront proposer trois circuits de 9, 13 et 18 kms distincts de ceux des VTT. Tous pourront se restaurer auprès des différents postes de ravitaillement qui jalonnent les parcours. Le règlement, les informations et les modalités d'inscription en ligne pour le raid sont sur notre site «vttmagnac.com».

MAGNAC SUR TOUVRE
DIMANCHE 9 JUIN 2019
13^{ème} BALADE DES PIONS

Raid VTT: 90 km
Avertissement: 90 km, départ à 08h00, arrivée à 12h00, départ de 10h00 à 12h00 pour les 24 et 32 km, départ de 12h00 à 14h00 pour les 46 et 60 km, départ de 14h00 à 16h00 pour le raid de 90 km.

Rando VTT: 24-32-46-60 km
Avertissement: 24 km, départ à 08h00, arrivée à 10h00, départ de 10h00 à 12h00 pour les 32 km, départ de 12h00 à 14h00 pour les 46 km, départ de 14h00 à 16h00 pour les 60 km.

Marche: 9-13-18 km
Avertissement: 9 km, départ à 08h00, arrivée à 09h00, départ de 09h00 à 11h00 pour les 13 km, départ de 11h00 à 13h00 pour les 18 km.

ORGANISÉ PAR VTT MAGNAC DÉPART DE LA PLaine DE JEUX
INSCRIPTION SUR PLACE POUR RANDO VTT ET MARCHÉ TEL: 06 27 30 85 54
Chaque participant devra respecter le code de la route et le port du casque est obligatoire pour les vététistes.
part de l'association à l'initiative.

Nos partenaires

smatis, CANTIER, P. M. M. M. M., U, bst

Cette balade des Pions est une très grosse organisation pour notre club qui doit mobiliser l'ensemble de ses bénévoles mais aussi comme tous les ans accueillir amis et habitués toujours volontaires pour baliser plus de 130 kms de parcours VTT et marche et tenir six points de ravitaillement. Les volontaires peuvent se faire connaître auprès de Christian Buxeraud ou Christian Rousselot.

Le beau temps est commandé, les parcours sont reconnus, la bonne humeur et la convivialité seront de mise, alors réservez le dimanche matin 9 juin pour participer à cette belle manifestation.



Renseignements : 06 27 30 85 54 - 05 45 22 58 54

Naissances

ATROUS Clotilde, Louise
née le 1^{er} février 2019
à Soyaux

TAUZIA Nina, Anaïs
née le 1^{er} mars 2019
à Soyaux

GARBANI Tom, Charles, Benjamin
né le 19 mars 2019
à Soyaux

PINEAU Ewen, Louis
né le 15 avril 2019
à Soyaux

Décès

FAYE ép. BORDIER Véronique, Catherine
décédée le 5 février 2019
à Magnac-sur-Touvre

TORALBA Michel, Albert
décédé le 21 février 2019 au Gond-Pontouvre

WATTERLOT Richard, Bruno, Jacques
décédé le 24 février 2019 à Châteaubernard

GUCCIONE ép. SAMMARTINO Angèle
décédée le 1^{er} mars 2019 à La Rochefoucauld

DEMBRI Daniel, Christian
décédé le 30 mars 2019 à Pessac

RAYMOND ép. DUFOURC Eglantine, Fernande
décédée le 6 avril 2019 à Saint-Michel

DUFOUR Yves, Dominique, Jean
décédé le 7 avril 2019 à Soyaux

BASTARD Gilles, Dominique
décédé le 7 avril 2019 à Saint-Michel

MARINI Claude, Georget
décédé le 23 avril 2019 à Magnac-Sur-Touvre

Mariages

CATINAUD Frédéric, René et GLENET Chantal, Béatrice, le 16 février 2019

PARACHOU Philippe, Marc et ANDREEVA Eléna, le 13 avril 2019

BERNARD Marion, Geneviève, Huguette et PINTO CUICAS Edgar, Alexander, le 20 avril 2019,

SARRION Juan, Angel et AUBIN Carine, Murielle, le 20 avril 2019

PHARMACIES de GARDE

Ces informations sont données à titre indicatif sous réserve de modification.

JUIN - JUILLET - AOÛT 2019

DIMANCHE 2 JUIN

VILLEMENT - 1905 route du Gond-Pontouvre
RUELLE - 05 45 68 32 89

DIMANCHE 9 JUIN

MAPPA - 287 rue Grives Musiciennes
CHAMPNIERS - 05 45 69 93 60

LUNDI 10 JUIN

RICHEZ - CC Géant Casino
CHAMPNIERS - 09 67 38 50 08

DIMANCHE 16 JUIN

LASSIME - Sainte Catherine
GARAT - 05 45 60 63 77

DIMANCHE 23 JUIN

PROUD - 39 rue Victor Hugo
MAGNAC-SUR-TOUVRE - 05 45 68 40 63

DIMANCHE 30 JUIN

SURAU - 47 av République
L'ISLE D'ESPAGNAC - 05 45 68 68 30

DIMANCHE 7 JUILLET

MARTIN - GIN - 3 r Camille Pelletan
RUELLE - 05 45 65 41 18

DIMANCHE 14 JUILLET

VILLEDARY - Les Grands Champs
BRIE - 05 45 69 89 99

DIMANCHE 21 JUILLET

LASSIME - Sainte Catherine
GARAT - 05 45 60 63 77

DIMANCHE 28 JUILLET

BAUZOU - Lavaud
SERS - 05 45 24 98 02

DIMANCHE 4 AOÛT

POUEY - 42 rue Joliot Curie
MAGNAC-SUR-TOUVRE - 05 45 68 64 74

DIMANCHE 11 AOÛT

VILLEDARY - Les Grands Champs
BRIE - 05 45 69 89 99

JEUDI 15 AOÛT

MARTIN - GIN - 3 r Camille Pelletan
RUELLE - 05 45 65 41 18

DIMANCHE 18 AOÛT

SURAU - 47 av République
L'ISLE D'ESPAGNAC - 05 45 68 68 30

DIMANCHE 25 AOÛT

CHARENTON - 208 av. République
L'ISLE D'ESPAGNAC - 05 45 68 18 470

Responsable de la Publication : Bernard CONTAMINE - **Crédit photos couverture** : Mairie de Magnac-sur-Touvre - **Comité de Rédaction** : M-Christine DEVERNAY, Isabelle ESNAULT, Claudette GENEST, Isabelle PIERRE, M-France WALTER. - **Mise en page - Impression** : Imprimerie Valantin - L'ISLE D'ESPAGNAC - Ce numéro a été tiré à 1600 ex.

SOCAREX ELECTRICITE
Electricité - Chauffage électrique neufs et rénovations

ENERGIES RENOUVELABLES
• Pompes à chaleur • Relève de chaudières
• Chauffe-eau solaire • Climatisation

10, rue Aristide-Briand - 16600 MAGNAC/TOUVRE
Tél. 05 45 68 60 91 - Fax 05 45 94 93 98
E-mail : societe.socarex@wanadoo.fr

DEVIS GRATUIT

BECUE MULTISERVICES

PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE,
RÉPARATIONS DIVERSES,

SERRURERIE, VITRERIE, BOIS,
ÉLECTRICITÉ ET PLOMBERIE

BECUE Bernard
2 rue du Vallon
16600 MAGNAC SUR TOUVRE

06 13 50 71 17

becue-multiservices@orange.fr

